

et plus particulièrement *Le Monde*, journal publié à Paris.

Une garde d'honneur de Zouaves pontificaux canadiens, portant le drapeau de Carillon et celui de l'Union Allet environnaient l'autel.

Le sermon a été prononcé par Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke. Voici le résumé de ce remarquable discours, que nous empruntons aux journaux de Québec :

*Memento dierum antiquorum, etc.*

..... Souvenez-vous des anciens jours, etc., etc., livre 32, verset 7, D. uterorwme, a dit l'éloquent orateur. Lorsque depuis son berceau un peuple, comme le peuple canadien, a marché dans le sentier de la foi et du dévouement, il lui faut des fêtes nationales pour exprimer sa joie et sa reconnaissance, des fêtes grandioses où ses espérances temporelles se mêlent aux espérances d'un monde meilleur. Il se réunit dans ses temples et offre à Dieu les élans de sa joie, de sa reconnaissance, à la fois religieux et patriotiques. Honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste qui, dans l'intérêt de la nationalité canadienne-française, a organisé cette démonstration, cette grande fête patriotique; elle a compris et vaillamment appliqué cette devise: Religion et Patrie. Lève-toi dans ta beauté et ta gloire, noble cité de Champlain, tes enfants sont venus de loin pour te voir et te contempler. Venez vous tous, les fils des places les plus éloignées, avec vos nombreuses bannières, vos magnifiques chars allégoriques, venez dans cette fière cité où chaque pierre est un souvenir du passé. Venez, vous qui êtes le digne représentant de notre gracieuse souveraine; venez, vous pontife, représentant du chef de l'Église catholique, venez vous sociétaires, enfants de l'Acadie, venez tous vous réjouir. *Ecce quam bonum, quam jucundum habitare fratres in unum? Cor unum anima una.*

Quel est le but d'une si grande démonstration? ce lui du développement moral et matériel de notre nationalité. Nous avons commencé par un acte de religion, nous sommes venus réciter le symbole de notre foi, le *credo* recueilli de la bouche de l'homme Dieu lui-même, par les apôtres.

Quelle a été la vocation du peuple canadien français? Le peuple a-t-il été fidèle à sa vocation? Quels sont les moyens à prendre pour arriver à la remplir parfaitement? A chaque peuple, le fils de Dieu a imposé l'obligation de suivre sa loi, de la proclamer, de la faire aimer et de la propager; sa mission est donc de propager la vérité, la foi, l'espérance, la charité, la civilisation. Quel était le motif des rois de France en envoyant des colonies chrétiennes dans le nouveau monde? Le premier acte de Jacques-Cartier, en venant en Canada, au nom du roi, très-chrétien, c'était de prendre possession du pays au nom de ce même roi, au nom de la religion et de la civilisation. C'est la mission du peuple canadien français. A la vue de ces colons, les naturels ont dû se dire comme autrefois les habitants de la Judée, lors de la naissance de Saint-Jean-Baptiste environné de grands prodiges: *Quis putas puer iste erit?*

L'orateur rappelle les principaux faits de la race française en Amérique et de par le monde. Il nomme Samuel de Champlain. Nommer Champlain, dit-il, c'est nommer le plus grand homme d'état de notre

nationalité; chrétien comme Charlemagne et Saint-Louis, il voit que la religion soit la base de la nouvelle colonie. Aussi en 1615, il amène avec lui des missionnaires: à leur tête s'avancent les nobles enfants de St-François d'Assise; bientôt les suivent les héroïques fils de Loyola. Déjà les premières pages de notre histoire témoignent hautement de ce fait éclatant et admirable que, dès le berceau de la colonie, c'est l'union de la religion et de la patrie. La religion préside à l'œuvre, la dirige et la propage.

A-t-il été fidèle à sa vocation? En 1635, on enregistre la fondation du collège des Jésuites, puis ensuite celle du monastère des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu. L'orateur fait l'histoire des institutions religieuses et scolaires qui ont continué l'œuvre de Champlain. Les premiers apôtres du Canada excitent partout l'esprit du sacrifice et du martyre. La lutte commence entre les apôtres de l'évangile et les infidèles. Le sang coule. Mais le sang du martyre, l'intrepidité des guerriers, ne suffisent pas à créer un peuple catholique. Il fallait le concours de l'épiscopat. Mgr de Laval arrive dans le pays: il s'entoure d'hommes capables et dévoués et fonde le Séminaire de Québec. Il donne à notre nationalité ces trois éléments de vie: la foi, la science, la charité. Ses successeurs continuent son œuvre avec calme et une discipline admirable. La preuve de ce fait est évidente, contemplons notre pays, et nous y trouverons l'autorité religieuse et l'autorité civile s'entendant harmonieusement. Contemplons la paroisse canadienne-française, nous y verrons la famille chrétienne vivant en union avec le pasteur. Lorsque sont arrivés les mauvais jours, lorsque la bannière française ne flotte plus sur la citadelle, le peuple canadien se montre loyal envers ses vainqueurs, mais aussi garde intact le dépôt de sa foi. L'orateur rappelle à ce sujet la conduite de l'élite de la nationalité canadienne-française, les zouaves pontificaux, qui n'ont pas hésité à voler au secours du Saint-Siège.

Quels sont les moyens pour la nationalité canadienne-française de se maintenir et de grandir? Que l'on interroge les anciens jours, *Memento dierum antiquorum, etc.* Soyons fidèles aux traditions que nous ont léguées nos aïeux, soyons fidèles à la foi catholique dans laquelle on trouvera la vérité, la vraie autorité. Conservons cette belle langue française. Soyons dévoués à la chose publique, ne laissons-nous pas séduire par le luxe qui menace de nous envahir et est probablement la cause de notre émigration à l'étranger. Soyons économes de nos biens! conservons la patrie de nos aïeux; les terres que nous abandonnons aujourd'hui pourront donner hospitalité plus tard à des centaines d'émigrants étrangers. Notre espérance est en Dieu dans l'unité religieuse; nos espérances se fondent sur le dévouement du clergé, sur les hommes qui dans les conseils et dans les institutions du pays mettent leurs talents au service de la religion et de la patrie.

L'orateur fait ici l'éloge de l'Université Laval.

Ne séparons jamais, dit-il, le souvenir de Champlain, fondateur de Québec, et de Laval, son protecteur et son soutien.

Après le sermon, Mgr Taschereau annonce au public qu'en réponse à un télégramme adressé la veille par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste au